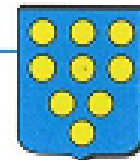


BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-QUIRIN/ LETTENBACH



JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE

2022

Mot du Maire

Le budget pour l'exercice 2022 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 30 mars dernier. Au-delà des dépenses de fonctionnement évoluant en fonction de l'inflation, avec toujours et encore la baisse des dotations, nous essayons de continuer à vous apporter une stratégie et des orientations pour notre village auxquelles nous sommes attachés. Pour cette année, nous continuons les engagements déjà contractés, en particulier la fin de la restauration de notre magnifique Orgue Silbermann et la mise en route d'études de faisabilité pour la maison forestière, le presbytère, la rénovation et mise aux normes de l'école primaire. Etape indispensable avant l'adoption des projets et la recherche de subventions.

La fin d'année pour nos petits chevandiers approche doucement. Nous sommes heureux de leur annoncer l'arrivée de la Tyrolienne au complexe sportif, ainsi nous continuons à agrémenter l'aire de jeux favorisant l'activité de plein air. Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chacun d'entre vous va pouvoir profiter du temps ensoleillé et des jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire. Continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie est malheureusement toujours présente.

Un panel de festivités culturelles, sportives vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont essentielles car elle participent au dynamisme de notre commune et font de Saint-Quirin un village où le vivre ensemble prend tout son sens. Merci à tous les bénévoles, une richesse de notre village.

Bel été à vous tous.

Karine COLLINGRO
Maire de Saint-Quirin

« L'Été arrive,
et la Vie devient facile »

- Ira Gershwin



Dans ce numéro

- Comptes rendus
Conseil Municipal
- La vie communale
- Invitation Inauguration Orgue Silbermann
- Festivité Fête Nationale
- Du côté des Ecoles
- Programme festivités estivales
- Offre d'emploi
- Etat Civil





Membres présents :

11

Membre(s) absent(s)

excusé(s) : Monique
KUBLER - Mathieu
SCHAEFFLER

Membre absent non

excusé : Anthony MA-
THIS

Vote du budget primitif 2022 – budget général

Le Conseil Municipal, **ARRETE** le budget primitif budget Général 2022 :

Section de fonctionnement

Dépenses: 763 762.06 € Recettes : 763 762.06 €

Section d'investissement :

Dépenses: 914 990.33 € Recettes : 914 990.33 €

Vote du budget primitif 2022 – budget EAU

Le Conseil Municipal, **ARRETE** le budget primitif budget EAU 2022 :

Section de fonctionnement

Dépenses: 116 403.00 € Recettes: 138 266.26 €

Section d'investissement

Dépenses: 101 006.00 € Recettes : 101 006.00 €

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal **VOTE** les taux d'imposition 2022, à savoir :

- Taxe foncière 24.24 %
- Taxe foncière non bâti 122.22 %

Vote des nouveaux tarifs périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2022

Le Conseil Municipal **VOTE** les tarifs pour le périscolaire de Saint-Quirin à compter du **1^{er} septembre 2022**, à savoir :

QF	7 h 30 à 8 h 30	11 h 30 à 13 h	16 h à 17 h	17 h à 18 h 30	journee
	accueil + temps libre	repas + temps libre	accueil + activité	accueil + activité	
-345	2,00	5,00	2,00	2,20	11,20
345-700	2,20	5,50	2,20	2,40	12,30
701-900	2,40	5,70	2,40	2,80	13,30
901-1100	2,60	6,80	2,60	3,00	15,00
1101	2,90	7,10	2,90	3,20	16,10

Conseil Municipal du 30 mars 2022

Membres présents :

11

Membre(s) absent(s)

excusé(s) : Monique
KUBLER - Mathieu
SCHAEFFLER

Membre absent non

excusé : Anthony MA-
THIS



Vote des nouveaux tarifs centre aéré à compter du 1^{er} juillet 2022

Le conseil municipal **VOTE** les tarifs pour les centres aérés de Saint-Quirin à compter du 1^{er} juillet 2022, à savoir :

Quotient familial	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
0 -700	55 euros	70 euros
701-900	60 euros	75 euros
901-1100	73 euros	90 euros
1101 et +	80 euros	100 euros

Contrôle de légalité et budgétaire – délibération 2022-02-04

Mme le Maire soumet au conseil municipal les observations du contrôle de légalité en date du 14 mars sur la délibération 2022-02-04 prise lors du conseil municipal du 21 février dernier et concernant la demande de prêt de 250 000 € **sans prévoir l'inscription de ce financement au budget primitif 2022 et avant que celui-ci soit voté.**

Il est proposé au conseil municipal, le retrait de la délibération citée en référence.

Le conseil municipal **DECIDE** le retrait de la délibération 2022-02-04 concernant le prêt de 250 000 €, **DECIDE** d'une nouvelle délibération au vu des observations du contrôle de légalité.

Demande de prêt de 250 000 € - Achat bâtiment et rénovation pour ateliers municipaux

Une demande de prêt est proposée avec les conditions du contrat de prêt auprès du Crédit Agricole comme suit :

Montant : 250 000 €

Type échéance : Trimestrielle

Type de taux : Fixe

Taux client : 1.13 %

Durée : 300 mois – 25 ans

Frais de dossier : 250 €

TEG annuel : 1.14 %

Le conseil municipal **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le contrat de prêt .Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2022.



Membres présents :

11

Membre(s) absent(s)

excusé(s) : Monique
KUBLER - Mathieu
SCHAEFFLER

Membre absent non

excusé : Anthony MA-
THIS

Prime de naissance

Le Conseil Municipal , **ACCEPTTE** la prime de 200 € pour la naissance de Nina DELILLE, fille d'Aurélien DELILLE et de Julie KUTZEL, domiciliés 216h Rue de la Charmille.

Vote de subvention au Budokan du Donon

Le conseil municipal, **DECIDE** d'accorder à titre exceptionnel, une subvention à hauteur de 1 000 € à l'association Budokan du Donon.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2022.

Acceptation compromis de vente terrain communal rue Général Leclerc

Le Conseil Municipal, **ACCEPTTE** le compromis de vente pour un prix de 22 000 € et honoraires de 3 000 € charge vendeur pour la vente du terrain rue du Général de Gaulle.

Evolution des attributions de compensation – ccsms

Le Conseil Municipal , **PREND ACTE** de l'attribution de compensation pour la commune de Saint-Quirin d'un montant de 28 524 €, inscrit au budget prévisionnel 2022.

Règlement intérieur de locations « Espace de Rencontre Pierre Fachat »

Le Conseil Municipal, **VALIDE** le règlement intérieur de locations de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat à compter du 1^{er} avril 2022, celui-ci pouvant éventuellement être modifié si nécessaire et selon l'usage de la salle.

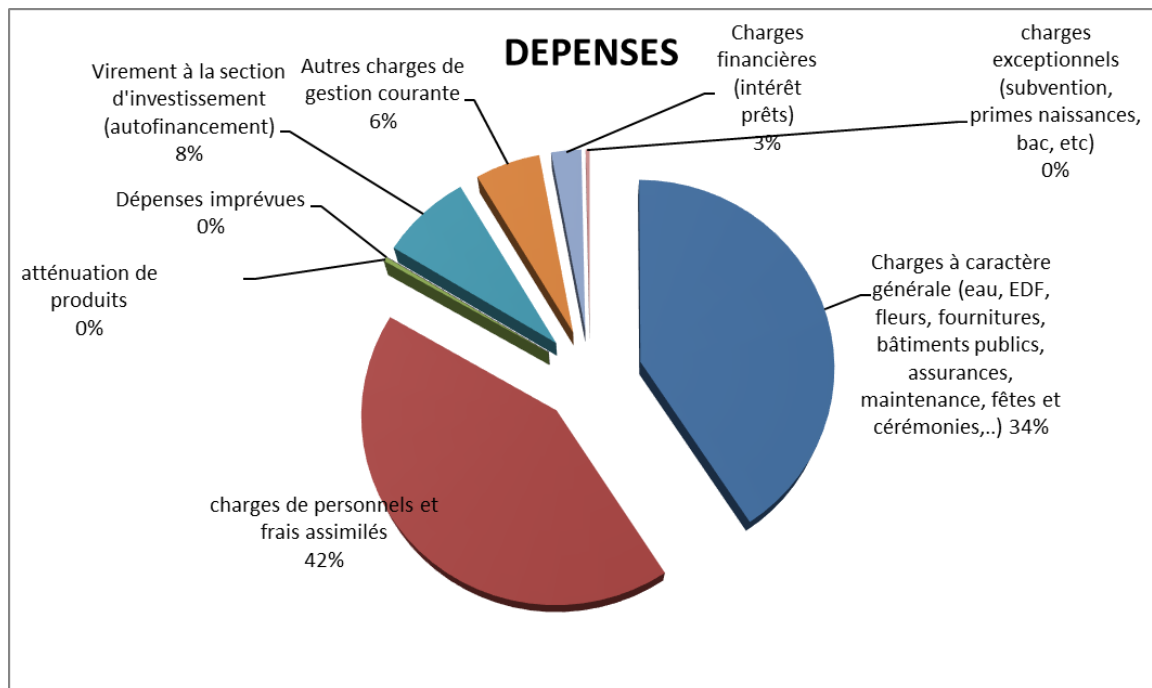
Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption :

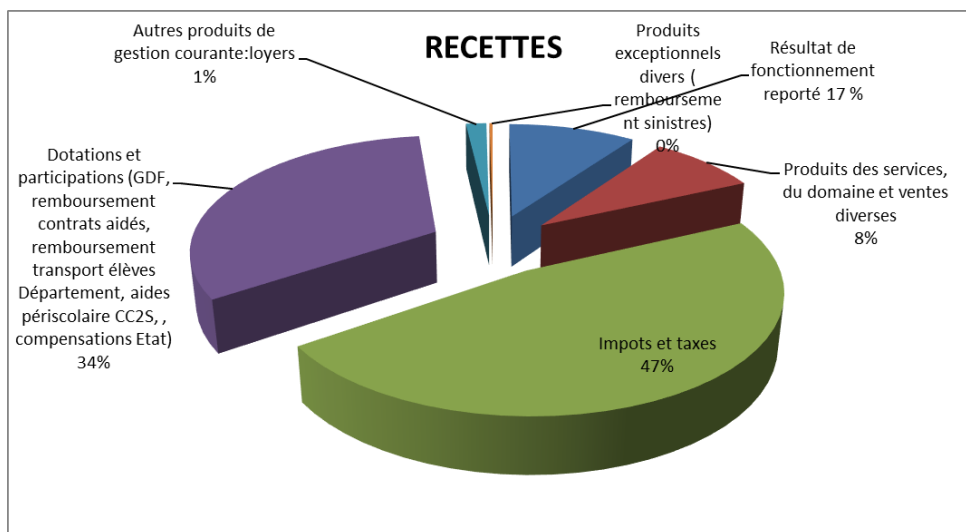
Section 15 parcelle 153 d'une superficie de 1 hectare 42 ares 37 ca

Budget prévisionnel 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

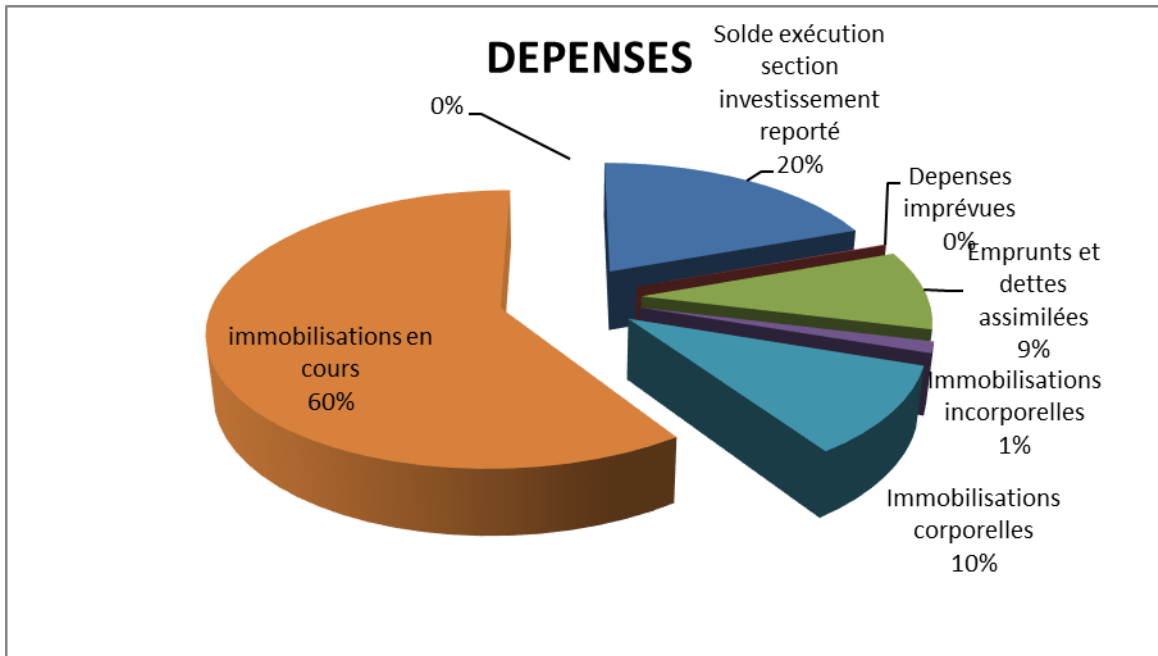


Charges à caractère générale (eau, EDF, fleurs, fournitures, bâtiments publics, assurances multirisques, maintenance, fêtes et cérémonies, voiries, etc...)	275400€
Charges de personnels et frais assimilés (salaires et cotisations)	304980€
Atténuation de produits (versement FNGIR, fonds de péréquation des ressources communales)	2795€
Dépenses imprévues	2000€
Virement à la section d'investissement	110 484€
Autres charges de gestion courante	49000€
Charges financières (intérêt emprunts)	18 103€
Charges exceptionnelles (subvention, primes naissances, bac, etc.)	1000€

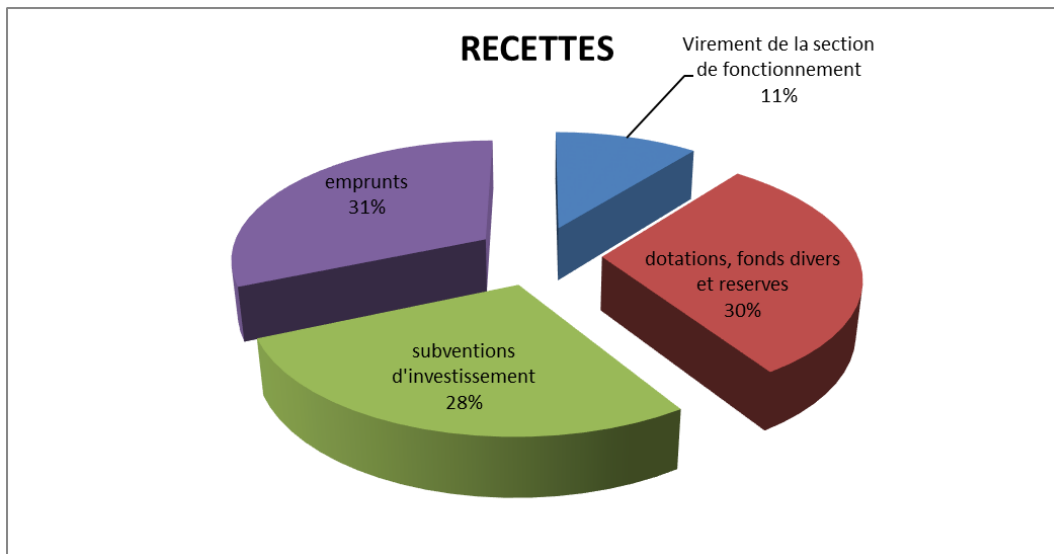


Résultat de fonctionnement reporté	10 763
Produits des services, du domaine et ventes diverses (redevances divers	83860
Impôts et taxes	448925
Dotations et participations (DGF, remboursement contrats aidés, remboursement transports élèves département, aide périscolaire CC2S, compensations Etat)	191 24
Autres produits de gestion courante (loyers, vente bois Bas-Bois)	9200
Produits exceptionnels divers (remboursement sinistres)	19442

SECTION INVESTISSEMENT



Solde exécution section investissement reporté	374 824€
Emprunts et dettes assimilées	104180
	99 993
immobilisations en cours Rénovation ERPF Restauration Orgue	435 987



Virement de la section de fonctionnement	110485
Dotations, fonds divers et réserves (autofinancement et FCTVA)	206 332
<i>Subventions d'investissement</i>	236 732
Recours emprunts + emprunts en cours	251 500



Membres présents :

13

Membre(s) absent(s)

excusé(s) : Mathieu
SCHAEFFLER

Validation de l'avenant de contrôle technique n°1 – APAVE- Espace de Rencontre Pierre Fachat

Madame le Maire ayant délégation concernant les marchés inférieurs à 70 000 €, demande au conseil la validation de l'avenant de contrôle technique n°1 de l'entreprise APAVE concernant les travaux à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat afin de pouvoir régler les dernières factures.

Le conseil valide l'avenant de contrôle technique n°1 de l'entreprise APAVE d'un montant de 2 100 €.

Décision Modificative de crédits n°1 – Budget EAU

Approuve la décision modificative de crédits n°1 sur le budget EAU suivante :

Numéro des comptes	Intitulés	BP Approuvé	DM	Nouvelles inscriptions budgétaires
DEPENSES				
FONCTIONNEMENT				
011 / 61523	Entretien - réparation réseaux	3 000,00 €	- 300,00 €	2 700,00 €
67 / 673	Titres annulés année antérieure	500,00 €	300,00 €	800,00 €
RECETTES				

Prime achat de maison

Sur proposition du Maire,

ACCEPTTE la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

AMAT Kévin 152 rue Général de Gaulle

FIDRICH Manon Rue du Moulin

Validation du rapport de l'eau 2021

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'eau 2021 joint à la délibération et présenté par Madame le Maire.

Madame le Maire a transmis également à chaque membre du conseil municipal la note d'information de l'agence de l'eau.

Demande de subvention: école primaire

Le conseil municipal valide l'étude de faisabilité du bureau d'étude BEST pour la mise aux normes accessibilité, rénovation WC, issue de secours. Il charge Mme le Maire de faire les demandes de subventions auprès des financeurs

Conseil Municipal
du 13 juin 2022

Membres présents :
13

Membre(s) absent(s)
excusé(s) : Mathieu
SCHAEFFLER

Déclaration d'Intention Aliéner

Propriétaire Actuel	Situation du bien et superficie	Prix de vente	Nouvel Acquéreur
SCI AMANDINE (WEIL)	Section 5 n° 161		SCHLOSSER Thierry
DELANZY Thierry	Section 5 n°6		BRICHLER Sandrine
SCI DES VERRIERS (Auberge de la Forêt)	Section 14 n° 22/7 - 25/7 – 27/12		SCI FORET
FRANCE DOMAINE	Section 3 n°127 – 128 - 130	2 000 €	LA COMMUNE A DECIDE D'EXERCER SON DROIT DE PREEMPTION
FRANCE DOMAINE	Section 3 n° 27 Section 5 n° 59	Mise aux enchères (31 000 €)	
GARTISER Augusta	Section 24 n° 03		SIMON Patrick

Madame le Maire informe sur la loi 3DS concernant l'obligation de la dénomination et numérotations des communes. Une rencontre aura lieu avec la Poste pour établir un recensement des besoins et établir un diagnostic de la commune.

Lettre de remerciement de l'inspectrice de l'éducation nationale Madame Antony sur les journées au plan d'eau de Saint-Quirin dans le cadre des actions sur le développement durable.

OUVERTURE CAMPING MUNICIPAL

Cette année, la gestion et l'accueil du camping sont assurés par Aurélien KUTZEL

Le camping municipal est ouvert depuis le 1er mai 2022. Les horaires d'ouverture de l'accueil sont les suivantes :

Du lundi au dimanche de 8 h à 11 h et de 15 h à 18 h. Fermé le mercredi.

Vous pouvez joindre Aurélien au 07.55.58.46.98

NOUVEAUTE 2022 : Vente de glaces

Nous lui souhaitons pleine réussite et une belle saison.

HORAIRES D'ÉTÉ DEPÔT DE PAIN-EPICERIE-BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Les beaux jours reviennent, merci de noter les horaires d'été pour le dépôt de pain, l'épicerie et le bureau d'information touristique :

- ⇒ **Mardi-Mercredi- Vendredi** 7h30-12h / 13h30-17h30
- ⇒ **Jeudi** 7h30-10h / 13h30-17h30
- ⇒ **Samedi** 7h30-13h30
- ⇒ **Dimanche** 7h30-9h30 (bénévoles de l'association L'IENS)

Possibilité de réserver votre pain jusqu'à 11h30 au dépôt de pain ou par téléphone au 03.87.08.63.98, pour le lendemain et les jours suivants.

Vous y trouverez en vente de nouvelles cartes postales de notre village

CENTRE AERE DES VACANCES D'ÉTÉ

Le centre aéré se déroulera cette année du **lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022**.

Semaine du 11 au 15 juillet : La ruée vers l'or (semaine de 4 jours)

Semaine du 18 au 22 juillet : Le secret de l'archéologue

Semaine du 25 au 29 juillet : Mystères à Saint-Quirin



Les inscriptions se feront le mardi 21 juin de 16h30 à 17h45 ainsi que le jeudi 23 juin s'il reste de la place.

Le centre aéré est ouvert à tous les enfants même s'ils ne sont pas scolarisés dans la commune et s'ils n'habitent pas la commune.

Vous pouvez inscrire vos enfants auprès des animateurs périscolaire

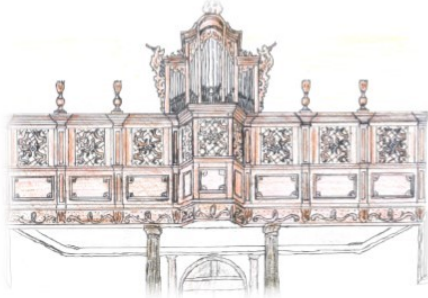
perisaintquirin@outlook.fr

tel:03.87.08.66.71

Attention place limitée



INVITATION



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE SAINT-QUIRIN
57560 SAINT-QUIRIN



Tricentenaire de la construction de l'Eglise



INAUGURATION
DE L'ORGUE SILBERMANN RESTAURE
ET DE SA BALUSTRADE



Mr Frédéric HANNEZO
Président de l'Association
des Amis de l'Orgue Silbermann

Mme Karine COLLINGRO
Maire de Saint-Quirin
Les Adjoints,
Les Membres du Conseil Municipal

Mr L'Abbé Gérard NIRRENGARTEN,
Archiprêtre et Curé de Saint-Quirin
Mr Pascal WELSCH,
Président du Conseil de Fabrique

Ont le plaisir de vous convier
Aux festivités d'Inauguration
De la Restauration de l'Orgue Silbermann
Le Samedi 2 juillet 2022 à 17h00
À l'Eglise Priorale de Saint-Quirin

16h45 Accueil des Invités

17h00 Inauguration

17h40 Parole aux Invités

18h15 Vin d'honneur à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Merci de confirmer votre présence :

Mail : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

Tél : 03-87-08-60-34



Invitation à la population pour la Fête Nationale

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec la municipalité organise le samedi 16 juillet, au programme :

- Bal populaire dans la Rue Général de Gaulle
- A partir de 19h30 : Restauration sur place
- A la tombée de la nuit : défilé de la retraite aux flambeaux dans les rues du village suivi d'un feu d'artifice pyro-musical tiré à la Haute Chapelle et du traditionnel bal champêtre.



 Le stationnement Place de l'Eglise et Rue de l'Eglise sera interdit de 9h à 5h afin de laisser le passage de tout véhicule dans les deux sens.

Le stationnement et la circulation Rue Général de Gaulle, à partir de l'Hostellerie du Prieuré jusqu'à la mairie sont interdits de 9h à 5h, selon arrêté municipal n° 30-2022

Merci pour votre compréhension.

Commémoration de la fête nationale le 14 juillet à Troisfontaines

Cette année, en partenariat avec les centres de secours d'Abreschviller, Troisfontaines, Walscheid, Hartzviller et Voyer, la commémoration de la fête nationale se déroulera à Troisfontaines

Vous y êtes cordialement invités à participer à cette commémoration à partir de 10h30 suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de troisfontaines



Sébastien HORNSPERGER, Maire de Troisfontaines
Lieutenant Fabrice BENANNE, Chef de Centre d'Abreschviller
Lieutenant Didier MAIRE, Chef de Centre de Troisfontaines

ont le plaisir de vous convier à la célébration de la

Fête Nationale

Jeudi 14 juillet 2022 à 10h30

devant l'école élémentaire de TROISFONTAINES

10H30 : Accueil des Autorités devant l'école
10h45 : Remise de Casques
11h00 : Défilé motorisé - rue de la libération
11h30 : Vin d'honneur à la salle des fêtes

En partenariat avec les Centres de Secours
d'Abreschviller, Hartzviller, Saint-Quirin,
Troisfontaines, Voyer et Walscheid.



LA VIE COMMUNALE

ATELIER ART ET SCULPTURE SUR BOIS



Initiation dessin-peinture : mercredi de 9h30 à 11h30

Sculpture sur bois : mercredi de 13h30 à 15h

Initiation couture : jeudi de 9h30 à 11h30

Tarifs : 30 euros la carte de membre pour l'année, 2 euros de l'heure pour le dessin ainsi que pour la couture, gratuit pour la sculpture sur bois.

Renseignement au 06.31.20.11.57 ou 06.65.62.85.69



Des pneumatiques bien embarrassants **Collecte du samedi 25 juin**

L'environnement est aujourd'hui une préoccupation vitale. Dans ce cadre, la commune et l'association L'IEENS vous invite à vous débarrasser de vos vieux pneumatiques le samedi 25 juin.

En effet, les pneus semblent inertes, mais ils ne le sont pas. Ils libèrent dans le sol des particules polluantes dont les composants secrets sont connus des seuls fabricants.

Le samedi 25 juin 2022 un point de collecte sera mis en place derrière l'atelier municipal (anciennement Faure et Mchet) rue du général Leclerc.

Il sera ouvert le matin de 08h30 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 17h30.

Une participation pécuniaire au frais de recyclage de 2€ par pneumatique d'automobile sera perçue, sachant que les frais liés au traitement des pneumatiques sont bien plus onéreux que ce montant. La différence sera prise en charge par la commune et par l'association L'IEENS.

Attention, les pneumatiques ne doivent pas avoir été peints, ni maculés de terre ou de mousse.

Un grand merci de nous aider à garder
notre village propre et avenant.



COLLECTE DE PNEUMATIQUES

SAMEDI 25 JUIN

Ouvert de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30

Rue du général Leclerc, derrière l'atelier municipal
(anciennement Faure et Mchet)



- **Seuls les pneumatiques de voitures sont acceptés**
- **Les pneumatiques ne doivent pas avoir été peints, ni maculés de terre ou couverts de mousse, ni percés**

Participation au frais de recyclage
de **2€** par pneumatique

*A noter
dans vos
Agendas !*

Réunion publique assainissement le jeudi 7 juillet 18h à la salle des fêtes

DU CÔTÉ DES ECOLES



Les écoliers ont fait les plantations
dans leur jardin:
potimarron butternut et maïs ont été plantés.

Ce fut animé au camping qui s'est transformé en école géante!

Dans le cadre d'un projet sur la biodiversité, des scolaires y passent une journée au son des oiseaux et des feuilles bercées par le vent.

Profitant d'ateliers de sensibilisation autour des oiseaux, de la flore, de la faune, du Landart, de la forêt, de la lecture et analyse de paysage, les élèves de la maternelle au cycle 3 profitent de ce cadre naturel pour y passer une journée ensoleillée au service de la biodiversité.

Cette journée réussie a été le fruit d'un partenariat entre la commune de Saint Quirin l'éducation nationale et divers partenaires dont l'objectif commun est de faire de nos enfants des éco citoyens.



SAINT-QUIRIN

Le conseil de fabrique renoue avec ses manifestations



Les membres du conseil de fabrique. Photo RL

Après deux années blanches, le conseil de fabrique s'est réuni avec la participation de l'archiprêtre et les trois maires de la paroisse des Sept Roses. Cette année devrait revoir les traditionnelles messes à la chapelle de la Délivrance à Turquestein, à la chapelle Sainte-Claire de Vasperviller ainsi qu'à Notre-Dame de L'Hor le 15 août avec les Amis de la chapelle.

Un chemin pédestre va voir le jour dans les prochains mois à Notre-Dame de L'Hor ainsi qu'un pro-

jet de verger pédagogique avec l'association TIENS sur le chemin de la Haute-Chapelle.

Enfin, après plusieurs années, la messe de la Fête-Dieu, avec pèlerinage autour des fontaines fleuries de Saint-Quirin, aura lieu le 19 juin à la Prieurale.

Le conseil de fabrique, pour retrouver l'équilibre dans ses comptes, proposera à l'automne un repas à l'espace de rencontre Pierre-Fachat et des enveloppes seront distribuées pour le chauffage de l'église.

MÉTAIRIES-SAINT-QUIRIN

Un nouveau sentier découverte créé

À l'initiative du président du conseil de fabrique, et en partenariat avec l'association des Amis de Notre-Dame-de-Lhor, un sentier découverte vient de prendre forme à l'arrière de la chapelle, dans la partie forestière. Un plus pour les nombreux fidèles ou randonneurs du Sentier des 7 Roses. Ils l'utilisent déjà pour une pause grâce aux tables et bancs aménagés derrière l'édifice religieux, proche de la forêt du Bas-Bois.

Pour ce jour, le débroussaillage et le ratisage nettoyage de la végétation étaient au programme avant de bien matérialiser un cheminement forestier. La pose

de panneaux pédagogiques d'information sur les différentes essences des arbres ainsi que l'installation de nichoirs sont annoncées. Ils seront réalisés par les écoliers de Cubolot et la classe de maternelle de Saint-Quirin, puis posés par les bénévoles. L'inauguration pour finaliser ce projet est prévue au mois de juin, avant les vacances d'été.

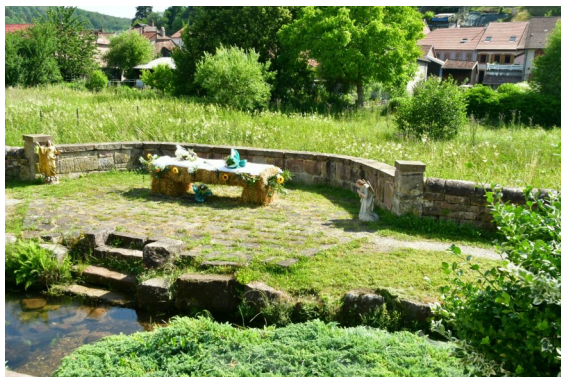
Une attractivité supplémentaire pour tous ceux qui fréquentent la chapelle baroque de Notre-Dame-de-Lhor datant de 1731, ouverte tous les jours, ou sa source avec ses eaux bienfaites pour de nombreuses maladies.



Les bénévoles viennent de terminer le débroussaillage du futur sentier. Photo RL



LA FÊTE DIEU 19 juin 2022



FÊTE DE L'ETANG

Journée pêche libre avec mise à l'eau d'au moins 100 kg de poissons ,

Voir plus en fonction des températures météorologiques

MARCHÉ NOCTURNE DE L'AMEM

MARCHÉ DES PRODUCTEURS
MOSL
QUALITÉ MOSELLE

PRODUCTEURS
ARTISANS
ANIMATIONS
RESTAURATION
BUVETTE

SAINT-QUIRIN
CAMPING MUNICIPAL

SAMEDI 20 AOÛT
de **16h à 22h30**

Spectacle Nocturne à partir de 21h
LES ALLUMEURS D'ÉTOILES
Par la Compagnie LILOU

ENTRÉE LIBRE - WWW.AMEM57.FR

Association AMEM
Association Mosellane
d'Économie Sociale et Solidaire

Association
Saint-Quirin

LIENS
MOSELLE

sarrebou
rg moselle sud
émotions
nature

Communauté de
Communes
Sarrebou
rg Moselle Sud

Moselle
L'Europe
département

MOSL
MOSELLE SANS LIMITE

Reproduction : AMEM
Impression : Scheuer-Quilgen
ne pas jeter sur la voie publique



UNION MUSIQUE SAINT-QUIRIN



Inscription au:

- **06.60.36.90.58 (Serge)**
- **06.24.05.33.04 (Esther)**



1er Grand Prix de Saint-Quirin

- De 6 à 99 ans
 - Essais libres ouverts à **TOUS** (inscrits ou pas)
- ↳ Possibilité de s'inscrire sur place dans la **LIMITE** des places disponibles
- TARIF: 5€**

- Courses

Plus d'informations à venir sur notre page Facebook: "Union Musique Saint-Quirin"

**LE SAMEDI 3
SEPTEMBRE
À 17H00**

**À L'ESPACE DE
RENCONTRE
PIERRE FACHAT**



Restauration sur place



CLUB VOSGIEN

Dimanche 21 août 2022 :

150 ans du Club Vosgien à DABO,
Espace Léon IX, randonnées,
sortie canine, course encadrée,
VTT moyen et long parcours.
Restauration à l'espace Léon IX.

Samedi 27 août 2022 :

TRIAL

Blancrupt Saint-Quirin-Turquestein

Deux parcours : 12 et 22 km.

Restauration sur place
au stade de Saint-Quirin.

Samedi 27 août 2022
TRAIL DU BLANCRUPT
Saint-Quirin - Turquestein



12 km (+300m)

21.5 km (+580m)

www.clubvosgien-saintquirin.com



Départ / Arrivée Stade Municipal de St-Quirin - Restauration sur place
INSCRIPTIONS : www.performance67.com

ÇA BOUGE À SAINT-QUIRIN



L'Atelier Food est heureux de vous annoncer sa prochaine ouverture prévue dans la seconde quinzaine du mois de juillet.

Les travaux se terminent et nous avons hâte de vous faire découvrir notre carte de sandwiches à base de viandes marinées et effilochées élaborées par nos soins.

Nous vous proposerons également toutes sortes de tartes salées et sucrées, salades, bruschettas et desserts faits maison à base de produits frais.

Au plaisir de vous retrouver pour des moments de convivialité autour de planches de charcuteries, de tapas accompagnés de bon vins...

En attendant, l'Atelier Location VTT à assistance électrique continu à vous recevoir pour vos sorties vélo à la journée ou demi-journée.





BUDOKAN DU DONON
ABRESCHVILLER / SAINT-QUIRIN

- JUDO • BABY JUDO • TAÏSO
- SELF DÉFENSE / JUJITSU

INFOS SUR :  BUDOKAN DU DONON



Entraînement du 06 mai du district de Phalsbourg à St-Quirin

Accueil des clubs de Phalsbourg, Troisfontaines, Sarrebourg, Fénétrange, Drulingen.

Les entraîneurs Florent Wishaupt et Peter ont assurés un entraînement ludique avec

l'appui et l'expérience des enseignants des clubs présents.

Vous êtes intéressés par notre club de judo,

Tél : 06-42-51-59-41



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Horaires et jours de travaux de bricolage ou jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00

(interdit les dimanches et les jours fériés)

Malheureusement encore beaucoup de personnes ne tiennent pas compte de ces horaires.

Merci de respecter les personnes qui vous entourent afin de vivre dans la plénitude des beaux jours



REGLEMENTATION

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Directrice de la publication : Françoise Neau
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)
Adaptation pour la DREAL d'après l'Infographie de l'Ino et Champreux (juillet 2017) par le service prévention des risques industriels climat air énergie
Mise à jour d'automne 2017 par la Mission Communication, Impression par diffusion/pression (91790) en 1000 exemplaires.
65453 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 26 29 50 00

Réglementation entretien des fossés et des cours d'eau

Le lit des cours d'eau appartient aux propriétaires riverains qui sont tenus, réglementairement d'en assurer un entretien régulier.

Lors des travaux d'entretien des cours d'eau ou de canaux, plusieurs cas peuvent se présenter :

Travaux ne nécessitant aucune déclaration ni autorisation :

Soit un entretien régulier conforme à l'article L.215-14, c'est-à-dire un entretien qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique... ce type d'entretien doit nécessairement être réalisé par le propriétaire riverain.

Soit un entretien d'écoulement ayant un statut de fossé.

Travaux soumis à la police de l'eau (article R.214-1) rubrique 3.2.1.0 :

Tous travaux d'extraction de sédiments non réalisés par le riverain ou bien non réalisés dans le cadre d'un entretien régulier conforme à la définition de l'article L.215-14.

Dans ce cas, l'auteur des travaux est soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation selon le volume de sédiments extrait et selon la concentration en métaux lourds de ces sédiments.

REGLEMENTATION DRONE

Un drone a été signalé à plusieurs reprises entrain de survoler les propriétés privées de Saint-Quirin.

POUR RAPPEL

CELA EST STRICTEMENT

INTERDIT

ET

PUNISSABLE PAR LA LOI

La ou les personnes propriétaire du drone sont priées de cesser immédiatement le survol du village sous peine de poursuite

Vol de drone en agglomération

Connaître la réglementation et la faire respecter pour garantir la sécurité de tous

PRÉ-REQUIS

OPÉRATEUR ET PILOTE



Documentation à jour :
Déclaration d'activité à la DSAC (≤24 mois)
Manuel d'activités particulières



Certificat d'aptitude théorique aéronautique
Déclaration de Niveau de Compétence (DNC)

DRONE



M<8kg
(avec dispositif limitant l'énergie en cas de chute si M>2kg)

AVANT LE VOL



Déclaration obligatoire en préfecture 5 jours avant le vol¹

PENDANT LE VOL



100 M

100 max du télépilote



150 M

150 hauteur max²



À vue



de 10 à 30 M

Survol de tiers interdit
Périmètre de sécurité obligatoire



Vol de jour



Respect de la vie privée

SANCTIONS

- Article L6232-4 du code des transports Violation par un drone des règles de sécurité édictées par les deux arrêtés du 17 décembre 2015 passible d'une amende 75 000 euros et d'une peine de prison de 1 an.
- Article 226-1 du code pénal Atteintes à l'intimité de la vie d'autrui par l'utilisateur d'un drone : passible d'une amende 45 000 euros et d'une peine de prison de 1 an.
- Article 223-1 du code pénal mise en danger de la vie d'autrui : passible d'une amende 15 000 euros et d'une peine de prison de 1 an.

1- Certaines démarches supplémentaires peuvent être requises auprès de l'Aviation Civile ou de la Défense.
2- La hauteur maximale indiquée ne prend pas en compte les restrictions éventuelles dues aux autres usagers de l'espace aérien, civils ou militaires

Les fédérations d'opérateurs et constructeurs ainsi que la Commission nationale de l'informatique et des libertés sont des sources d'information utiles.

DGAC (direction générale de l'Aviation civile) : www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) : www.cnil.fr

FPDC (Fédération Professionnelle du Drone Civil) : www.federation-drone.org

FFD (Fédération Française du Drone) : www.federation-francaise-drone.com

Références réglementaires

Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord.

Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans personne à bord, aux conditions de leur emploi et aux capacités requises des personnes qui les utilisent.

Plus d'informations disponibles sur le site de la Direction générale de l'Aviation civile

www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html



Nous rappelons que le nettoyage des trottoirs devant les entrées des maisons incombent aux propriétaires



LES CHEMINEMENTS PIETONNIERS
DOIVENT RESTER ACCESSIBLES AUX PIETONS

France SERVICES, c'est quoi?

- ⇒ Accompagner les usagers dans leur démarches administratives
- ⇒ Mise à disposition d'outils informatiques
- ⇒ 9 services partenaires sur un même lieu (CAF, CNAM et CNAV, MSA, Pôle emploi, caisse de retraite, impôts, ministère de l'intérieur; de la justice, et de la Direction Générale des Finances Publiques)

France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

1 **Le retour du service public au cœur des territoires.**
Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en **moins de 30 minutes**.

2 **Un service public à visage humain.** Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

3 **Un niveau de qualité garanti.**
Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).

4 **Un lieu de vie agréable et convivial.** Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

5 **Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement** et la possibilité d'aides en investissement.

6 **9 partenaires nationaux de l'État :** La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

Selon les besoins du territoire, La France Services se situe dans un **lieu fixe** ou un **bus itinérant**.



QUELLES DÉMARCHES?

Les France Services répondent au besoin de l'usager quelle que soit sa demande:

- ✓ faire une demande d'allocation en ligne
- ✓ immatriculer un véhicule
- ✓ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

OUVERTURE D'UN NUMÉRO UNIQUE FRANCE SERVICES

La création d'un numéro unique France Services a pour objectif une **prise en charge des demandes des usagers par téléphone avec le même engagement de qualité de services qu'au sein des accueils physiques France Services**. Ce numéro permettrait d'offrir un moyen d'accès aux citoyens qui sont dans l'incapacité de se déplacer. La démarche est en cours d'expérimentation dans 6 départements à la fin de l'année 2020 et pourrait être étendue à l'ensemble du territoire national en 2021.

Le + plus

L'accès au numérique

Un effort particulier est fait pour répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté. Les France Services permettent : un accès au matériel, des conseils et l'accès à des formations. L'usager d'une France Services peut par exemple être orienté vers des ateliers de formation gratuits.

1123 France Services
sont en activité, sur tout le territoire, en janvier 2021

30 minutes
c'est le temps maximal pour que chaque Français accède, à terme, à une France Services

au moins 2 000
c'est le nombre de France Services prévues sur tout le territoire d'ici 2022

LE RÔLE DU PRÉFET

Le porteur de projet pour l'ouverture d'une France Services doit contacter le préfet de son département. Celui-ci est le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et donc du programme France Services, au niveau local.

À partir des cartes d'implantation des services au public et dans le cadre du schéma départemental d'accès aux services publics :

- ✓ le préfet vérifie que le projet est situé dans une **zone de déploiement prioritaire** et qu'il répond aux **critères du cahier des charges**;
- ✓ s'il s'agit d'une transformation d'un lieu existant en une France Services, le préfet accompagne le porteur de projet dans la **mise à niveau** de sa structure;
- ✓ le préfet saisit alors l'équipe France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour engager l'**audit de qualité**;
- ✓ une fois la conformité de l'initiative locale vérifiée, **le projet est lancé**.

EN SAVOIR PLUS : agence-cohesion-territoires.gouv.fr

À la mairie de SAINT-QUIRIN

TOUS LES MERCREDI 9H à 11H45 ET DE 14H-16H30



**NOUS
RECRUTONS**

⇒ UN POSTE ANIMATRICE AU PERISCOLAIRE A TEMPS PARTIEL

La commune recrute un/une animatrice de périscolaire à 20h12 par semaine. Poste à pourvoir à la rentrée scolaire de septembre 2022.

La personne doit être titulaire du BAFA pour prétendre au poste.

Sa mission vise à prendre en charge les enfants de 3 à 11 ans en leur proposant des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives sur les temps périscolaires. Accueil des enfants le matin ou le soir et assure également la période de midi avec la cantine scolaire. Avec également 5 semaines de centre aéré par an.

Ce professionnel exercera ses fonctions sur la responsabilité du maire et de la directrice du périscolaire

Nous remercions Elisabeth CHRISTOPHE qui nous quitte pour de nouvelles aventures (création d'une MAM sur Saint-Quirin). Elle fut au début de l'aventure de la création du périscolaire et nous tenons à saluer son professionnalisme, son excellent contact avec les enfants. Merci et belle continuation Elisabeth !

⇒ POSTE CAE OU CUI AU SERVICE TECHNIQUE

La commune recherche une personne pour le service technique à 21h/semaine en contrat aidé type CUI ou CAE.

Entretien des espaces verts

Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune.

Poste à pourvoir 1er août 2022.

Les candidatures sont à déposer en mairie
soit par courrier ou par mail
commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

LA PAGE CINÉMA

Le studio d'animation de Saint-Quirin **Promenons-Nous dans les bois** vient de finir son troisième long métrage : après **Croc Blanc** (2018, réalisé par Alexandre Espigares) notamment sélectionné au festival de Sundance, **Josep** (2020, réalisé par Aurel) sélectionné à Cannes, César du meilleur long métrage d'animation, sacré meilleur film d'animation européen en 2020, Lumière du meilleur film d'animation en 2021, Grand Prix de Tokyo, d'Athènes et de Guadalajara, c'est au tour du dernier film du papa de Kirikou, Michel Ocelot, **Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse** de sortir du désormais célèbre studio quirinois.

La fabrication du film s'est déroulée sur 13 mois et Michel Ocelot a résidé à Saint-Quirin pendant 9 mois, entouré par une large équipe : entre 10 et 40 artistes l'ont accompagné, aux côtés d'Étienne Jaxel-Truer, directeur du studio et producteur exécutif, d'Emine Jaxel-Truer, Première Assistante du vieux Maître de l'animation, ainsi que de Luigi Angelou, coordinateur de production au sein du studio.



L'avant première mondiale s'est déroulée au Festival International du Film d'animation d'Annecy, où Michel a reçu un Cristal d'honneur pour toute sa carrière, devant une salle comble qui l'a longuement ovationné à la fin. Le film sortira en salle en France pour la Toussaint 2022. Il est prévu une avant-première mosellane et le film sera montré dans plusieurs écoles et collèges de Moselle Sud.



Saint-Quirin est désormais une marque internationalement connue dans le cinéma. Trois nouveaux films sont en préparation dans la grande ferme du centre du village, qui a déjà vu passer tant de gens illustres depuis le XVIIIe siècle. Pourvu que ça dure !

Saint-Quirin et le chêne.

Le fragment du récit qui vous est conté ci-dessous est une jolie histoire. Comme dans les contes, il comporte une partie merveilleuse et une autre certainement vraie, c'est le fondement de la légende.

Les pèlerinages à la dévotion de saint-Quirin ont bien eu lieu, ils continuent aujourd'hui.

La destruction du chêne est bien réelle, elle a certainement provoqué le désarroi voire la colère chez les fidèles. Ceux qui étaient convaincus de l'effet des feuilles sur les écrouelles ont été désemparés qu'on les aient privé de leur cataplasme favori. L'épisode de la traduction involontaire du « *Ei min jeses goth* » des pèlerins alsaciens en « *haye missejotte* » en bon quirinois n'est pas contestable.

En revanche, si l'on s'en tient au « *Liber Pontificalis* » et les « actes » du pape Alexandre 1^{er}, toute l'histoire du saint a eu pour cadre Rome. Pour le martyre pas de problème, tout le monde sait que les romains étaient des adeptes du découpage de chrétiens.

Pourquoi tout à coup Quirinus vient-il se cacher dans un bosquet au dessus de Godelsadis ? Ah, mais attendez, nous avons une preuve matérielle de sa présence, « le fauteuil de saint-Quirin » même qu'il y a l'empreinte du sabot du cheval dans la roche, quand l'animal a frappé la pierre pour avertir son maître de la proximité de la patrouille.

Qui a créé la légende locale, quand, nous n'en savons rien. Autour de nous il en est d'autres, le lac de la Maix et ses danseurs victimes du diable déguisé en violoneux et les pauvres nonnes de la roche du diable à Abreschviller, trompées par le même diable sous les traits d'un beau soldat éreinté. A Saint-quirin pas de diable, ouf.

Ces trois légendes sont nées dans des imaginations fertiles et romanesques. Elles peuvent agacer les pragmatiques mais de tous temps elles sont porteuses de moralité et de leçons.

Laissons les vivre, profitez bien de la haye missejotte.

Metz Pâques 1922

Source, un opuscule rédigé par

Timothée WELTER
Notaire à Lorquin

Vous pouvez obtenir le texte intégral auprès du comité du patrimoine. (0,50 €)

CADRE DE VIE

Merci à nos petites mains pour le travail accompli et ces magnifiques compositions de fleurs.

130 jardinières de confectionnées

Une quarantaines de bacs à fleurs—massifs de fleurs

Sans compter les heures de nettoyage des massifs



CADRE DE VIE

Notre plan d'eau,
Un cadre idyllique
Merci aux bénévoles de
L'IENS section pêche
Pour le travail d'entretien,
l'approvisionnement
en poissons
pour le bonheur
des amateurs de pêche



La tyrolienne arrive
pour le bonheur des enfants
Elle sera montée au complexe sportif
À côté du club house



ETAT CIVIL



DECES

- Le 5 mars 2022 : Monsieur Emile JUNG - Maison de Retraite
- Le 10 mars 2022: Madame Marie-Thérèse GROSS veuve SCHAFF - Maison de Retraite
- Le 26 mars 2022: Madame Madeleine GOND veuve COLSENET - SAINT-QUIRIN
- Le 10 avril 2022: Madame Jeanne MULLER veuve WENDLING - Maison de Retraite
- Le 03 mai 2022 : Madame Marie-Rose WOLFF veuve EHRE - Maison de Retraite
- Le 05 mai 2022 : Madame Marie-Anne BORELLA veuve HUCK - Maison de Retraite
- Le 24 mai 2022: Madame Cécile BERLOCHER –Maison de Retraite
- Le 25 mai 2022: Madame Marie SMIEJCZAK-veuve LEJCZYK-Maison de Retraite
- Le 26 mai 2022: Monsieur André SODERBERG-Maison de Retraite
- Le 5 juin 2022: Madame Hélène KREMER-veuve PASSERIEUX-Maison de Retraite
- Le 5 juin 2022: Madame Raymonde KURTZ-veuve NISS– SAINT-QUIRIN
- Le 11 juin 2022: Monsieur Gilbert VIGNERON-Maison de Retraite
- Le 19 juin 2022: Madame Francine BAILLET-veuve SIMON-SAINTE-QUIRIN

Nous contacter

MAIRIE DE SAINT
QUIRIN LETTEN-
BACH

170 rue du Général de
Gaulle

57 560 SAINT QUIRIN

Téléphone :
03.87.08.60.34

Télécopie :
03.87..08.66.44

Mail : commune-st-
quirin@mairiesaintquirin.fr



Saint-Quir'Infos



Visitez notre site web :
www.saintquirin.fr